



Le 2 octobre 2018

## COMPTE RENDU DU CHSCT DU 25 SEPTEMBRE 2018

### PROCOLE AMIANTE :

3 protocoles sont proposés afin de réaliser les interventions les plus courantes.

Le matériel en commande et les intervenants sont formés. **AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE**

### CONDUITES ADDICTIVES :

Travail sur les suspicions d'état d'alcoolisation afin d'établir une conduite précise et mettre en place des mesures de prévention.

**AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE**

### EHPAD :

Organisation planning AS et ASH de nuit (même roulement que USLD) : roulement en 5-2 (grande et petite semaine) **AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE**

### INVENTAIRE PTI :

Les besoins en PTI sont prévus pour les services en situation de travail isolé. Le site Pinel sera priorisé. Un calendrier est en cours.

**DEMENAGEMENT DES LICES :** Le CMP est installé à ce jour.

Le déménagement de la partie ado est prévu le 18.10 et la réouverture pour les activités le 5.11

### BILAN SOCIAL 2017 :

Effectifs non médicaux sont en augmentation entre 2016 et 2017 : 1 PH anesthésiste est recruté

Les heures dû au personnel sont en augmentation (cumul des heures non prises dont les heures supplémentaires) : le pôle MCO : 2016 : 13243 heures 2017 : 17739h

L'absentéisme est également en augmentation.

Le bilan social sera examiné en CTE, pour avis. La CGT se fera un plaisir de donner le sien !

### Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail 2017-2018 :

Les dossiers proposés à l'ARS permettent l'achat de matériaux afin d'améliorer les conditions de travail.

Secteur gériatrie : achat lève malade

Appel d'offre audit ergonomie

Prévention harcèlement : formation : l'organisme retenue pour novembre et conférence en cours

Plan sécurité établissement : installation alarmes et contrôle d'accès (médecine), sécurisation circuit-patient.

## **GROUPE RPS :**

3 réunions organisées depuis mai 2018 : phase de diagnostic en cours, formation à partir d'octobre  
Puis cartographie.

La CGT a formulé de nombreuses propositions dans un document remis à la DRH.

## **USLD : POINT SUR EFFECTIFS SAISON ESTIVALE :**

Absentéisme record à l'USLD pendant la période estivale : 40% des effectifs (11 AS absents)

La CGT a rappelé que ces arrêts n'incombaient pas aux congés annuels. Nous avons demandé qu'une analyse des causes soit réalisée. Ce service est actuellement en souffrance. La Direction doit apporter ces réponses

La Direction est restée silencieuse un moment avant de rebondir en spécifiant qu'un point sur l'absentéisme a été demandé au chef de pôle, cadre et DRH sur les effectifs de gériatrie.

Le Directeur s'est engagé à refaire un point.

La CGT a spécifié que le travail en sous effectif était toujours d'actualité à ce jour mais pour la DRH non.

La DRH est à l'aise ! Visiblement plus que l'équipe de l'USLD et les patients qui trinquent...

Le Directeur affirme avoir autorisé les remplacements.

La CGT va surveiller

## **MEDECINE :**

Le système anti-fugue est en fonctionnement. Le système d'appel malade est modifié

Les travaux côté ancien SSR sont terminés : nettoyage à prévoir.

**PINEL :** L'éclairage extérieur de Pinel : travaux prévu dans la semaine du 8 au 12.10.2018.

## **REFORME TRANSPORTS SANITAIRES (art.80 LOI PLFSS) :**

4 types de transport au CH Lavour : internes et pédestres, intra-hospitaliers et retour à domicile.

Cette réforme a pour but de confier aux établissements de santé la responsabilité des transports intra et inter-hospitalier.

Conséquences sur CH : transport intra- hospitalier devra être réalisé par nos services donc recours au GHT (la sous traitance sera favorisé auprès d'ambulancier privé), un poste de régulation est à prévoir, impact sur la facturation du séjour, informatisation de la chaîne de transport.

## **GESTION DE L'ABSENTEISME :**

La Direction va gérer l'absentéisme par pôle.

La CGT a rappelé son opposition au remplacement inter-pôle.

La Direction n'est pas contre un effectif de suppléance mais rien de concret. La CGT a déjà proposé la création d'un service de suppléance...mais avec création de poste...pas à effectifs constants !!!

## **EFFECTIF SSR :**

Le recrutement des kinés est en cours.

La CGT a rappelé que le travail en sous effectif avait été important pendant la période estivale (25 fiches de travail en sous effectif transmises à la CGT). Cette question a été éludée car cadre supérieur absent !!

## **HOPITAL DE JOUR DES IRIS :**

Cet HJ a été pénalisé par un jeu de chaise musicale. En effet un infirmier des Iris est allé remplacé un autre mouvement ailleurs sans être remplacé lui-même. Le résultat 1 ETP en moins pour le Iris...

Le personnel a tout fait pour continuer son travail à 3 IDE.

La cadre supérieur responsable de la gestion du personnel affirme qu'au mois de novembre le personnel serait remis à niveau.

Les interventions de la CGT ont contribué à cette perspective de remplacement

Le CSS dit qu'elle favorise le remplacement intra-hospitalier et que le recrutement extérieur est fait lorsque le personnel en intra n'accepte pas le remplacement proposé.

Elle demande une meilleure visibilité de l'organisation des soins en psychiatrie.

Le Directeur a rappelé l'importance d'un projet médical et des partenariats seront à prévoir pour la psychiatrie. La Direction a rencontré les équipes de Castres-Mazamet le 28/09/18

### **POINT SUR URGENCES :**

L'équipe avait alerté la Direction sur l'insécurité vécu aux urgences la nuit lors de sortie SMUR et sans présence de l'IOA.

Le Directeur reprecise le projet de maison médicale de garde : une garde établie par médecins de ville entre 20h et 24h sur le CH Lavour (les locaux côté ancien SSR).

Ce système permettra de prendre en charge certains problèmes médicaux et libèrera les urgences qui pourront prendre en charge en sécurité les problèmes vitaux.

Ce projet va demandé du temps, en attendant, l'organisation reste inchangée.

Le Directeur va étudier d'élargir le temps de poste de l'IOA.

La CGT va suivre ce dossier.

### **SECRETARIAT SSR-MATERNITE :**

Au CHSCT de décembre 2017, La CGT avait abordée le problème des locaux non adaptés au poste des 2 secrétariats toujours sans réponse.

La Direction étudie l'utilité du rassemblement des secrétariats : elle va analyser les tâches de chacun afin d'améliorer le dispositif voire séparer les secrétariats. La CGT va suivre le dossier.

### **BLOC :**

Le personnel subit un planning à la carte selon l'activité (1 jour en 12h le lendemain en 7h36..).

La Direction précise que ces modifications sont liées à la réforme du texte des IBODE et qu'il faut équilibrer les compétences IDE-IBODE.

Des rencontres sont prévus avec les équipes.

La CGT a rappelé que toutes modifications des plannings et donc des horaires doivent être présentés en instance.

### **CONSTAT DECES NUIT :**

Le Directeur reprecise que le constat de décès la nuit doit être établie par le médecin d'astreinte.

S'il refuse de ce déplacé, les équipes doivent contacter l'administrateur de garde qui contactera le médecin. La CGT demande qu'une note de service soit établie clairement.

Le Directeur est pour mais il fera une note globale avec le fonctionnement du dépositaire.



**Fonction Publique Hospitalière**